

Dans le cadre de l'Assemblée générale de
l'Association des Saint-Marcois
30 mars 2022

Capsule

Le souffle citoyen à Saint-Marc-sur-Richelieu

Lucie Sauvé, Membre du CA de l'ASM

Il faut rappeler la chance que nous avons de vivre à Saint-Marc-sur-Richelieu, une municipalité à dimension communautaire, avec un magnifique paysage patrimonial et une population qui s'engage au sein des différentes organisations. Je vis à Saint-Marc depuis 22 ans et j'ai toujours été impressionnée par l'étonnante vitalité citoyenne, compte-tenu de la taille réduite de notre population.



Une telle vitalité est d'autant plus appréciable qu'on reconnaît maintenant que les changements sociaux et écologiques dont le Québec a bien besoin dans le contexte actuel, peuvent se réaliser – se réalisent souvent d'abord – au sein des municipalités.

On reconnaît par exemple, le rôle majeur des municipalités dans le mouvement de la transition: elles peuvent jouer un rôle important pour favoriser entre autres, l'autonomie alimentaire, le développement économique local, les pratiques de transport écoresponsables, l'amélioration de la santé communautaire et la démocratie de proximité. C'est le palier de gouvernement le plus accessible, le plus agile, pour réaliser les changements écologiques et sociaux qui nous tiennent à cœur.

Et puis, de façon plus globale, on se rend compte que les citoyens, à partir de leur territoire d'appartenance, peuvent jouer un rôle majeur à l'échelle provinciale, voire nationale, pour influencer les politiques publiques ou pour stopper des projets insensés par exemple.

La mobilisation citoyenne à Saint-Marc-sur-Richelieu

À Saint-Marc-sur-Richelieu, on a de bien belles histoires à raconter en matière de mobilisations citoyennes. On n'aura pas le temps ce soir d'en faire un bilan – il faudra le faire un jour – mais je voudrais rappeler rapidement deux moments de mobilisation

particulièrement intenses qui ont fait en sorte que des citoyens de Saint-Marc sont parvenus à influencer d'importants dossiers environnementaux au Québec.

D'abord, une mobilisation entre 2004 et 2007 contre le développement de mégaporcheries sur le territoire. Et puis, une autre mobilisation contre le développement de la filière du gaz de schiste de 2009 à 2014. Dans les deux cas, il fallait réagir à une atteinte directe à notre territoire, à la santé environnementale, à la qualité de vie des citoyens.

- Le Comité Environnement

Il faut rappeler que dès le début des années 2000, s'était formé un Comité Environnement à Saint-Marc, à l'initiative d'un conseiller municipal, Claude Brochu, en réponse d'abord à la problématique de l'usage des pesticides sur les propriétés privées. Un règlement s'annonçait à cet effet et il était important de mener une campagne de sensibilisation auprès des citoyens. Ainsi, à partir de 2002 et au fil des années qui ont suivi, le Comité a fait de la sensibilisation sur les pesticides, mais aussi sur différentes questions environnementales comme l'alimentation ou le recyclage, invitant à une réflexion plus globale sur l'environnement à Saint-Marc.

Ce comité a bénéficié de l'appui et de la reconnaissance de la Municipalité. On a pu y réaliser des projets intéressants, comme la valorisation des initiatives agricoles de transition écologique, la prise en charge de deux éditions de la Fête de l'eau, la campagne « Je coupe le moteur » (en lien avec la réduction des émissions de CO₂), une soirée sur l'histoire environnementale de Saint-Marc, la rédaction d'une cinquantaine d'articles, etc.



- La lutte contre les mégaporcheries



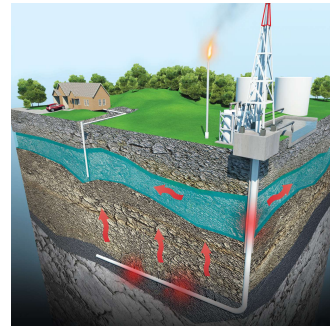
Puis, nous est parvenue l'annonce d'un projet d'installation d'une mégaporcherie sur le territoire de Saint-Marc (comme c'était le cas à cette époque dans de nombreuses municipalités du Québec). De telles entreprises d'élevage soulevaient un ensemble de problèmes, entre autres en ce qui concerne le prélèvement et la contamination de l'eau, la pollution de l'air, la surcharge de phosphore dans le sol, les impacts sur les autres usages du territoire, etc. Alors des citoyens – dont plusieurs du Comité Environnement – se sont mobilisés sur cette question. Il fallait partir à la recherche d'information et s'associer à d'autres groupes mobilisés au Québec et en particulier, dans les municipalités environnantes. Le Comité citoyen a invité des scientifiques spécialistes de la question pour offrir des conférences publiques à Saint-Marc. Nous inspirant entre autres du rapport du BAPE (2003) qui mettait en évidence les problèmes écologiques et sociaux soulevés par une telle industrie, nous avons produit et distribué des dépliants informatifs, et rédigé des articles publiés dans les journaux locaux. Le Comité a ainsi rejoint une plus vaste mobilisation au Québec. Et puis, la Commission Pronovost a fait enquête et formulé des

recommandations pour l'avenir de l'agriculture québécoise. La problématique des mégaporcheres a alors connu une accalmie et finalement, il n'y a pas eu de développement porcin à Saint-Marc.

Au terme de cette lutte, faute de relève, le Comité citoyen s'est dissout en 2009. Peu de temps après, en 2010, un Comité consultatif en environnement (CCE) a été mis en place par le Conseil municipal. Marc Bouisset* et moi-même – engagés dans le précédent comité – en avons fait partie ainsi que Michel Pichet*. Lise Beauchemin* s'y est jointe par la suite.

● La saga du gaz de schiste

Cette importante mobilisation-là – concernant les mégaporcheres – a permis de consolider un noyau d'action collective où les citoyens ont acquis l'expérience de la lutte environnementale. De sorte que quand le projet de développement du gaz de schiste (GDS) s'est annoncé en 2009, une importante mobilisation citoyenne a pu rapidement se mettre en place, en particulier avec la contribution de Chantale Gamache* – un puits allait être creusé à quelques centaines de mètres de l'établissement de sa garderie.



C'est Kim Cornelissen, résidente de Saint-Marc et ancienne conseillère municipale, qui nous a informés en 2009 que le territoire de Saint-Marc était visé pour le forage de plusieurs puits; le sous-sol de notre municipalité est en effet particulièrement riche en GDS. On annonçait d'ailleurs plus d'un millier de puits dans la vallée du St-Laurent.



Alors, un groupe de citoyens de Saint-Marc s'est saisi du dossier. La Municipalité s'est également engagée dans le dossier – en lien avec la MRC. En particulier, le conseil municipal de Saint-Marc a organisé une rencontre avec la compagnie australienne Molopo – qui détenait les claims miniers sur notre territoire – et puis, une autre rencontre avec le ministère des Ressources naturelles, afin de mieux comprendre le projet d'exploration et d'extraction de gaz qui s'annonçait. Le nouveau Comité consultatif en environnement (CCE) de même que certains citoyens mobilisés ont été invités à participer à ces rencontres-là. C'est dans ce contexte qu'on a compris l'ampleur du projet, de ses impacts, des risques qui s'annonçaient; en somme, on a clairement saisi le caractère inacceptable du développement de cette filière industrielle sur notre territoire comme dans l'ensemble du Québec.

On a compris qu'il y aurait une très importante lutte à mener. Une lutte épique – à la grandeur de la vallée du Saint-Laurent – dont les citoyens de Saint-Marc ont été la bougie d'allumage et dans laquelle ils ont tenu un rôle majeur à travers les activités du Regroupement citoyen « Mobilisation Gaz de schiste » de Saint-Marc-sur-Richelieu (RCMGDS), puis à travers un regroupement régional. On n'aura pas le temps de raconter les détails maintenant. Mais n'eut été de cette mobilisation, plusieurs puits auraient déjà été creusés sur le territoire de Saint-Marc.



Sous la pression des mobilisations citoyennes, le gouvernement du Québec a demandé des audiences publiques via le BAPE et puis une évaluation environnementale stratégique. Le projet de développement du GDS a alors fait l'objet d'un « moratoire » informel. En fait, comme l'appréhendaient les citoyens, le prix du gaz a chuté sur le marché international et les promoteurs ont reculé. Entre temps, la mobilisation citoyenne avait

permis de stopper l'avancée du projet. Et finalement, en ce mois d'avril 2022, après plus d'une décennie de mobilisation intense, on apprend que le gouvernement du Québec adopte le projet de Loi 21 qui interdit les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures sur son territoire. Il s'agit d'une victoire citoyenne majeure.

● La fondation de l'Association des Saint-Marcois



Enfin, au fil des années, après la grande mobilisation contre le GDS, s'est structurée à Saint-Marc une organisation citoyenne à vocation plus large, à la fois écologique et sociale: il s'agit de notre Association des Saint-Marcois – où se retrouvent d'ailleurs des citoyen.ne.s qui s'étaient intensément engagé.e.s dans la lutte contre le GDS.

Il y a donc à Saint-Marc un très beau « souffle citoyen » dont un jour on devrait trouver le temps d'écrire l'histoire en détails. Je n'en ai apporté ici que quelques éléments.

● Des apprentissages

Mais avant de terminer, il importe de souligner qu'à travers ces luttes-là, au-delà des victoires qu'on a obtenues, il y a un legs – un héritage – très important : c'est celui de *l'apprentissage collectif*. C'est finalement tout ce qu'on a appris ensemble. Les mobilisations citoyennes ont aussi une importante fonction de développement social.

- Au cœur de l'engagement, on comprend la nécessité de se regrouper, de travailler ensemble, de s'organiser, de structurer des comités, de tisser des réseaux avec d'autres citoyens qui vivent les mêmes problématiques sur d'autres territoires. On apprend la collaboration, la coopération, la participation.



- On apprend à *apprendre ensemble* au cœur de l'action. Au départ d'une mobilisation, d'un projet, on n'a pas toute l'information nécessaire. Alors on apprend à faire converger tous nos savoirs, toutes nos compétences. On apprend à faire enquête. Et non seulement on acquiert ainsi des connaissances, mais on

contribue aussi à construire le savoir à partir des questions qu'on soulève, de nos observations, de notre réflexion critique.

- On apprend l'importance de la discussion critique et l'exigence du débat pour valider l'information et lui donner un sens. On apprend les liens entre savoir et pouvoir. On constate la prédominance des discours économiques, scientifiques ou techniques par rapport aux savoirs locaux, dont il importe de faire reconnaître l'apport dans les débats publics.



- On apprend les rouages du système politique formel et du système législatif. On constate et on dénonce le pouvoir d'influence démesuré des lobbies, pourtant bien légitimé par la loi (*Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*).



- On apprend rapidement que le « fardeau de la preuve » revient aux citoyens, et que c'est lourd à porter.
- On apprend que la « vraie » politique est une affaire collective, qu'elle se joue ici, maintenant et entre nous, dans nos réunions de cuisine comme dans les rencontres et les manifestations collectives. On apprend à revendiquer une réelle démocratie participative.
- On apprend à développer un argumentaire convaincant.
- On comprend l'importance de la communication. On apprend à interagir avec les médias et à collaborer avec les élu.e.s comme avec les organisations formelles à vocation environnementale.
- On apprend à participer aux activités de consultation, comme les audiences publiques gouvernementales.
- On apprend aussi qu'il ne suffit pas de dénoncer et de résister, il faut proposer une alternative, clarifier un projet d'avenir.
- Ensemble, on développe un pouvoir-faire, un sentiment d'efficacité collective.
- Mais on apprend aussi tous les enjeux liés au travail de terrain. On apprend à reconnaître la fatigue militante. On apprend que ce n'est pas facile, surtout sur le long terme. On apprend à ne pas se décourager, à passer le flambeau quand il le faut.

- **On se nourrit des petites et plus grandes victoires. On se donne ensemble un *souffle citoyen*.**
- On « apprend à s'engager », et on apprend aussi beaucoup en s'engageant .
- On se rend compte finalement, que l'engagement citoyen est une importante occasion d'enrichir notre rapport à nous-même, à l'autre et à l'environnement.

Quelques mots de conclusion

Je suis très reconnaissante envers mes collègues, mes concitoyens, pour tous ces apprentissages qu'on a faits ensemble.

Et je terminerai avec cette citation de Jonathan Durand-Folco – qui a écrit entre autres ce livre inspirant intitulé « À nous la ville ! », mettant en évidence le rôle majeur des municipalités en matière de gouvernance et l'importance de la participation citoyenne :

« La construction de communautés locales résilientes, démocratiques, audacieuses et solidaires, c'est la voie d'avenir ».

Et à Saint-Marc, on est vraiment bien engagés dans cette voie-là !

Entre autres, c'est ce à quoi souhaite contribuer notre Association des Saint-Marcois.

Lucie Sauvé
Mars, 2022

* Maintenant membres du CA de l'Association des Saint-Marcois
Mais il conviendrait de mentionner également les très nombreux citoyennes et citoyens de Saint-Marc-sur-Richelieu qui se sont mobilisés tout au long de ces années de luttes environnementales.

Merci en particulier à Johanne Béliveau, historienne, alors citoyenne de Saint-Marc et engagée dans toutes ces mobilisations, qui a contribué à raviver notre mémoire collective dans ce texte.